



À propos de 3 M Canada

3M Science. Au service de la Vie.^{MC}

Ces mots incarnent l'esprit de notre entreprise. Chez 3 M, nous puisons dans la force de la science pour rendre notre monde plus sûr, efficace et prospère. Forte de son chiffre d'affaires de 30 G\$ et de ses 90 000 employés, 3M rejoint des clients aux quatre coins du monde. 3M est une société inscrite au palmarès Fortune 500 et cotée à la bourse Dow Jones Industrial Average.

La recherche et le développement sont l'âme et le cœur de 3 M. À preuve, nous investissons environ 5,8 % de nos recettes de ventes en recherche. Et cet investissement, il est derrière plus de 3 000 brevets par année. Nous passons par la science pour résoudre des défis impossibles avec nos clients et pour cristalliser notre vision : faire évoluer chaque entreprise, améliorer chaque demeure et faire une différence dans la qualité de vie de tout un chacun. En 2014, nous avons remporté le prix ENERGY STAR® remis par l'Environmental Protection Agency, une agence américaine, pour saluer nos efforts de conservation de l'énergie déployés partout dans le monde. La société 3M est aussi inscrite au Dow Jones Sustainability Index.

Le siège social de 3 M Canada est situé dans le sud-ouest de l'Ontario, à London en fait, depuis plus de 50 ans. C'est dire que 3M est une importante figure dans le milieu. Avec neuf usines de fabrication au Canada, la plupart en milieu rural, 3M illustre son ferme engagement à mener ses activités en sol canadien.

En collaboration avec différents organismes gouvernementaux et universités de pointe, nos cinq centres de R et D appliquent tout le spectre des technologies de 3 M pour répondre aux besoins actuels et futurs du Canada dans des domaines importants comme l'énergie, les soins de santé, la sécurité, l'aérospatiale et les industries. Plusieurs de nos installations ont obtenu l'homologation exclusive ISO 50001, dont la première au Canada, ce qui traduit bien notre engagement à l'égard de l'amélioration continue de la gestion de l'énergie.

En 2015, le programme 3M Donne Canada a permis de faire des dons en espèces et en nature qui ont aidé plus de 150 000 personnes par l'entremise des piliers 3M de l'éducation (STEM), de la collectivité et de l'environnement. Qui plus est, 3 M Canada se classe invariablement parmi les meilleurs employeurs au pays, en plus de faire partie du palmarès des 100 plus importants employeurs du Canada depuis plusieurs années.

Sommaire

3M Canada se réjouit de pouvoir formuler quelques recommandations alors que le gouvernement prépare son budget pour l'exercice 2017-2018. À notre avis, le prochain budget fédéral devrait prévoir une stratégie industrielle nationale qui accélérera l'innovation, augmentera les investissements et aidera les fabricants à réduire leur empreinte carbone.



En bref, nos recommandations sont les suivantes :

1. se servir d'allègements et d'avantages fiscaux pour entraîner d'importantes innovations et favoriser la commercialisation;
2. créer un programme d'innovation fédéral prévoyant des outils conçus pour améliorer le rendement des industries canadiennes;
3. élaborer une politique sur le changement climatique propice à l'innovation et au développement économique;
4. réduire les obstacles au commerce et à la mobilité de la main-d'œuvre.

Ce sera un réel plaisir de pouvoir discuter de nos recommandations au moment qui conviendra aux membres du Comité permanent.

Thèmes du gouvernement et recommandations

Le gouvernement fédéral joue un grand rôle auprès des entreprises canadiennes pour les aider à atteindre leurs objectifs d'expansion et d'innovation. Dans un marché mondial toujours plus concurrentiel, les investissements dans la fabrication et en R et D font l'objet d'un examen pointu lorsqu'il s'agit de choisir où ils se cristalliseront.

L'innovation par la R et D et le secteur manufacturier sont étroitement liés. Le secteur manufacturier demeure essentiel à la santé de l'économie canadienne. À l'échelle nationale, selon Manufacturiers et Exportateurs du Canada (MEC), le secteur manufacturier emploie 10 % de la main-d'œuvre canadienne et représente 10,5 % du PIB, 67 % des exportations et 42 % de toutes les activités de R et D du secteur privé. De plus, le secteur manufacturier continue d'avoir un effet multiplicateur substantiel sur l'économie, chaque dollar investi dans le secteur représentant quatre dollars en fin de compte.

C'est dans cette optique que 3M Canada formule des recommandations au Comité permanent de la Chambre des communes dans le cadre de ses consultations préalables au budget fédéral de 2017.

Recommandation 1 – Se servir d'allègements et d'avantages fiscaux pour entraîner d'importantes innovations et favoriser la commercialisation

L'imposition est l'un des plus puissants leviers à la portée d'un gouvernement. Le cadre fiscal peut par exemple être intéressant pour investir dans une région donnée ou encore comme incitatif à l'innovation.

Selon MEC, entre 2000 et 2015, la part de l'économie canadienne attribuable au secteur manufacturier s'est érodée de près de la moitié, reculant à 10,5 %. Pendant ce temps, le secteur manufacturier aux États-Unis a glissé bien plus modestement, alors qu'en Allemagne, il est demeuré stable à 23 %. Le recul au Canada est le résultat d'années de sous-investissement. Afin de retrouver une place enviable au chapitre manufacturier, le Canada doit accélérer le rythme de ses investissements, augmenter et moderniser ses installations manufacturières, et en construire de nouvelles pour remplacer celles qui ne sont plus. Le Canada offre actuellement un crédit fiscal à l'investissement de 10 % afin de stimuler l'investissement dans l'équipement manufacturier dans les provinces de l'Atlantique. Afin que le

Canada réduise le retard d'investissement dans le secteur manufacturier, 3M recommande également d'élargir le crédit fiscal à l'investissement de l'Atlantique pour l'offrir dans toutes les provinces.

Nombres de provinces ou pays ont introduit l'idée d'un incitatif fiscal de type « patent box » [littéralement, *case à brevet*], qui donne un répit de l'impôt sur le revenu aux entreprises à partir du revenu généré par la commercialisation d'innovations technologiques. Ce principe existe notamment en Italie, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en Espagne, en France et aux États-Unis. La loi derrière un tel régime fiscal encadre normalement les démarches de commercialisation plutôt que certaines activités de recherche et de développement.

Nous observons l'introduction de lois provinciales sur la « case à brevet » au Québec et en Saskatchewan. Si cette démarche provinciale est nécessaire et plus que bienvenue, il faut aussi agir au fédéral dans le but de se donner un système de case à brevet canadien véritablement intéressant.

Nous sommes aussi d'avis que le gouvernement fédéral devrait entreprendre une révision législative complète des critères d'examen du programme de la recherche scientifique et du développement expérimental, de ses définitions et de son administration.

Tous les programmes et initiatives devraient également être comparés à ceux d'autres pays de l'OCDE, pour vérifier si le système canadien réalise le meilleur rendement possible sur ses investissements dans les principaux secteurs de l'économie.

Recommandation 2 – Créer un programme d'innovation fédéral prévoyant des outils conçus pour améliorer le rendement des industries canadiennes.

Pour l'obtention de mandats, les manufacturiers canadiens se retrouvent en concurrence avec des entreprises établies dans des pays où les coûts de production sont faibles. Selon nous, le programme fédéral d'innovation doit prévoir une stratégie concurrentielle qui garantira la mise en œuvre de cadres politiques pour aider les entreprises à choisir d'investir ici plutôt qu'à l'étranger.

Il faut adopter une approche client pour aider les innovateurs à accéder à des services coordonnés et adaptés à leurs besoins au moment crucial de la commercialisation. Cette approche devrait en outre privilégier les projets préconcurrentiels dans différents secteurs de l'économie, dont les sciences de la vie, l'environnement, les technologies propres et le secteur manufacturier de pointe.

3M appuie les recommandations suivantes du Conference Board du Canada quant à l'établissement de politiques et de programmes visant à améliorer le rendement des industries canadiennes tout en investissant des deniers publics :

- Consulter le secteur privé avant de développer de nouvelles initiatives de recherche et d'innovation selon les priorités de financement public de l'innovation, et évaluer l'efficacité des programmes actuels afin de stimuler la performance de l'innovation.
- Confier un rôle consultatif stratégique et régulier sur les questions d'innovation aux chefs d'entreprise.

- Créer une agence centrale de coordination des organismes et des programmes fédéraux qui soutiennent l'innovation sectorielle investie des pouvoirs et du mandat requis, ou qui soutient la réussite en contexte de concurrence mondiale.
- Fonder la responsabilité des institutions et des programmes gouvernementaux sur des mesures de la valeur économique centrées sur le rendement du capital investi et des indicateurs d'entreprise viable et durable.

Recommandation 3 – Élaborer une politique sur le changement climatique propice à l'innovation et au développement économique.

3M et 3M Canada font depuis longtemps figure de meneurs en matière de durabilité environnementale. Au Canada, nous effectivement sommes la première entreprise à avoir obtenu l'homologation ISO 50001 avec la désignation « Superior Energy Performance » (rendement énergétique supérieur).

L'engagement à consacrer une fiducie pour une économie sobre en carbone de 2 G\$ au financement du développement de technologies propres devrait être bonifié de manière à compléter le Fonds d'investissement vert de l'Ontario et son projet de Banque verte.

Alors que le gouvernement fédéral explore des avenues pour faire œuvre commune avec les provinces dans le programme de lutte contre le changement climatique, il est essentiel de prendre des dispositions qui garantiront que les premiers à appliquer les mesures de durabilité et de réduction des émissions ne soient pas pénalisés ni désavantagés.

Dans le cadre du Fonds d'investissement vert de l'Ontario, MEC s'associe au gouvernement pour la prestation du programme SMART Green, dans le but d'impulser la compétitivité, l'efficacité énergétique et la réduction des GES dans le secteur manufacturier de l'Ontario. Ce fonds fonctionne sous forme de subventions de contrepartie égalant l'investissement des manufacturiers de l'Ontario pour mettre en œuvre des projets d'investissement de capitaux qui entraîneront des réductions des émissions et le développement de technologies d'efficacité énergétique.

Suivant la recommandation de MEC et compte tenu des actuelles discussions sur une stratégie nationale de réduction des émissions de GES, nous sommes d'avis qu'il est désormais temps de lancer un programme national comme le nouveau programme SMART Green, financé par l'Ontario. Plus spécifiquement, nous suggérons qu'un tel programme soit :

- financé par le gouvernement fédéral;
- géré par le privé, parce que l'administration est moins lourde et la capacité de mise en œuvre, plus rapide et plus souple;
- accessible aux fabricants partout au pays;
- un principe de financement de contrepartie et de subventionnement;
- axé sur les investissements dans de la nouvelle machinerie, de nouveaux équipements et dans les technologies propres;
- fondé sur des objectifs prioritaires comme la réduction des émissions de GES et l'amélioration de la productivité et de la compétitivité.



Recommandation 4 – Réduire les obstacles au commerce et à la mobilité de la main-d'œuvre

L'accès aux marchés internationaux est vital pour les entreprises canadiennes. Le Canada et les États-Unis doivent en outre coopérer de façon soutenue dans l'harmonisation de la réglementation afin de réduire les obstacles au commerce entre les deux pays et de renforcer la compétitivité globale de l'Amérique du Nord. De plus, nous demandons des améliorations continues des infrastructures de sécurité à la douane et dans le transport transfrontalier, pour faciliter et accélérer le transport des biens et services de part et d'autre de la frontière.

Nous encourageons aussi le gouvernement du Canada et celui des États-Unis à poursuivre leurs efforts d'amélioration des procédures touchant le visa d'entrée des voyageurs d'affaires entre les deux pays.

Enfin, les récentes mesures vers un commerce interprovincial plus efficace sont encourageantes. Le gouvernement fédéral devrait favoriser une plus grande libéralisation du commerce et une meilleure harmonisation des règlements environnementaux entre les provinces canadiennes. Nous encourageons enfin le gouvernement fédéral et celui des provinces à se pencher sur des méthodes permettant d'améliorer l'harmonisation et la mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre.